



ALAN NOIX

Nous ne nous y trompons pas, le choix d'acteurs s'inscrivant dans une logique de marchés financiers pour gérer notre Protection Sociale Complémentaire comme ALAN fait partie de l'offensive généralisée contre notre modèle social. Dans notre précédent numéro, nous analysions les conséquences du passage à la PSC **obligatoire** dans les entreprises et les services publics. Loin d'être un progrès social, il s'agit avant tout de minorer le rôle central de la Sécurité Sociale, de l'évincer petit à petit, afin de remettre sur les marchés financiers les centaines de milliards d'€ qui lui échappaient. Avec la mise sous tutelle de la France par l'Europe en raison des déficits budgétaires « excessifs », **la destruction de notre modèle social va connaître une accélération sans précédent**. Les 40 milliards de nouvelles coupes budgétaires annoncés augurent de la brutalité de l'offensive antisociale à venir. Il est temps de perdre ton sang-froid !

ON EST MAL

La presse s'est largement fait l'écho de la victoire d'ALAN à Bercy. C'est un « Séisme pour les mutuelles historiques » mais c'est surtout le début d'une grande incertitude sur la fiabilité financière de cet opérateur. Le journal « Les Échos » relève que l'assureur, certes en croissance, affichait une perte de 54 millions d'€ sur l'exercice 2024. Médiapart, de son côté, soulignait dès octobre 2024 la fragilité du modèle économique de la start-up ALAN. Avec 72 millions de pertes en 2022 et 59 millions en 2023, **ALAN a cumulé 250 millions d'€ de pertes en sept ans**, compensées par des levées de fonds sur les marchés financiers auprès de « sulfureux fonds de pensions anglo-saxon » qui voudront sans aucun doute récupérer leur mise un jour ou l'autre. On peut donc considérer que **rafler le marché de la PSC de Bercy sauve provisoirement ALAN... ou lui permet de continuer à faire de la cavalerie**. Mais attention à la chute, nos cotisations pourraient bien se volatiliser.

05 JUIN

Nous voulons défendre nos services publics, nos hôpitaux, nos écoles, nos universités, la culture, qui sont violemment attaqués. Alors que le gouvernement multiplie les ballons d'essai pour imposer de terribles coupes budgétaires dans le budget 2026, il nous faut envoyer un signal très fort. Pas question que ce soit encore une fois les salarié·e·s, les fonctionnaires, les jeunes et les retraité·e·s qui passent à

la caisse ! Pour boucler le budget 2026, nos services publics doivent faire l'objet d'un investissement massif, et l'objectif poursuivi doit être celui de la justice sociale et fiscale. La CGT appelle à la mobilisation le 05 juin, grève et manifestations. RDV dans la rue :

Nantes 14h Place de Bretagne

St-Nazaire 11h terre plein de Penhoet

Clisson 11h30 Parvis de la Gare

Chateaubriant 17h30 devant la Mairie

DÉMOCRATIE SYNDICALE

La CGT Finances Publiques a tenu un conseil national la semaine du 12 mai. Cette instance, regroupant la direction nationale et les représentant·e·s des sections, est une réunion statutaire, à mi-mandat entre deux congrès. Cette session a travaillé principalement sur notre qualité de vie syndicale. Nous avons planché sur notre démocratie interne, comment mieux faire participer les sections et les syndiqué·e·s, comment prendre des décisions les plus partagées ? Le nouveau mode de « négociation salariale » à la DGFIP nous a confronté pour la première fois à un accord pour l'augmentation des points ACF en 2024. Cela a été une première expérience qui nous a questionné sur notre méthode de validation en interne de nos décisions. À l'issue des débats du conseil national, éclairés par l'intervention de Thomas Vacheron du bureau confédéral, nous avons adopté par vote une méthode de travail. Ce souci du débat, la qualité de nos échanges et notre capacité à trouver le consensus marquent la vitalité de notre démocratie syndicale.

Le conseil national s'est conclu par une adresse aux agent.es de la DGFIP.

RELANCE AVANT RELANCE

Dans la catastrophe de la Taxe d'urbanisme, Bercy en rajoute ! Le bureau GF3A a décidé de faire une relance automatique par mail pour les permis de construire en « évaluation d'office » pour défaut déclaratif. La direction locale en rajoute en demandant aux collègues du SDIF de la précéder par une relance téléphonique ! On invente donc la relance avant relance ! Fallait y penser. D'autant plus ridicule que des déclarations ont bien été déposées en temps et en heure mais pas prises en compte par le logiciel qui ne fonctionne toujours pas. Bref, on s'agite mais la mission n'est toujours pas remplie.